

Questions au Feuilleton

2. Au cours de l'année financière 1982-1983, le Comité s'est-il réuni et, dans l'affirmative, a) combien de fois, b) combien de fois est-il tenu de le faire, c) quelles questions a-t-il étudiées, d) quels rapports ou recommandations a-t-il publiés?

M. Paul-André Massé (secrétaire parlementaire du ministre des Approvisionnements et Services): Statistique Canada nous communique les renseignements suivants:

1. a) Mandat: Oui. Le mandat du Comité est de conseiller Statistique Canada au sujet de la pertinence et de l'efficacité de son programme de données relatives au travail, c'est-à-dire exprimer son opinion quant aux genres d'informations statistiques dont on aura besoin dans l'avenir, recommander un ordre de priorité en matière d'analyse, donner des conseils concernant l'utilisation des modèles statistiques, et proposer à Statistique Canada des moyens d'améliorer ses rapports avec les utilisateurs des données sur le travail.

b) (i) (ii) Membres du Comité: Les membres ont été choisis pour leur compétence et non à titre de représentants de milieu ou de groupes d'intérêt particuliers. Voici la composition actuelle du Comité:

Président: Arthur J. R. Smith. M. Smith est un économiste qui possède une vaste expérience dans le secteur public et dans le secteur privé. Il est actuellement président de Northern Professionals Group Inc., et il a déjà été président du Conference Board of Canada, ainsi que du Conseil économique du Canada.

Membres:

Janet Norwood. M^{me} Norwood est une autorité internationale en statistique du travail et commissaire du Bureau of Labor Statistics, United States Department of Labor.

William Nevins, économiste en chef de l'Association canadienne de la construction.

R. Hainsworth, directeur de l'éducation à la Fédération du travail de l'Ontario.

Frank Denton, professeur de sciences économiques, Université McMaster.

Bernard Fortin, professeur de sciences économiques, Université Laval.

S. F. Kaliski, professeur de sciences économiques, Université Queen's.

Noah Meltz, directeur du Centre des relations industrielles, Université de Toronto.

(iii) On a demandé à chacun d'être membre du Comité pour trois ans.

c) (i) (ii) Rémunération: Les dépenses de voyage de chaque membre sont payées par Statistique Canada conformément au règlement du Conseil du Trésor. De plus, chaque membre reçoit des honoraires de \$500 par an. Jusqu'à présent les membres ont reçu leurs dépenses de voyage pour la réunion inaugurale du Comité qui a eu lieu le 16 janvier 1984 (montant total de \$1,178) et leurs honoraires (montant total de \$3,500).

d) Autres formes de financement: Statistique Canada a passé un contrat avec le Northern Professionals Group Ltd.,

dont le président est M. Arthur J. R. Smith, assurant les services de soutien aux activités du Comité consultatif. Ces services comprendront l'élaboration de matériel en vue des réunions, la préparation de rapports émanant du Comité et d'analyses de sujets étudiés par le Comité, ainsi que des avis au Statisticien en chef basés sur les délibérations du Comité. Le coût total de ces services, y compris les dépenses, ne dépassera pas \$7,500 par année.

2. a) Réunions durant l'année financière 1982-1983: Aucune. La première réunion du Comité a eu lieu à Ottawa le 16 janvier 1984.

b) Fréquence des réunions: On prévoit que le Comité se réunira deux fois par an.

c) Questions considérées: Le Comité est un organe indépendant qui établit lui-même son ordre du jour, et la première réunion a été consacrée à une exploitation des questions à traiter lors des prochaines rencontres. Les points suivants ont été discutés: statistiques sur la profession des salariés; statistiques sur la rémunération de la main-d'œuvre en général, et les avantages sociaux en particulier; enquêtes sur les postes vacants; statistiques sur le partage du travail; élaboration d'un cadre conceptuel pour les données sur le travail; entrées et sorties d'activité; normes de précision statistique; données sur les petites régions; utilisation de modèles comme source de statistiques nouvelles.

d) Rapports publiés ou recommandations: Aucun jusqu'à présent—voir 2a) ci-dessus.

[Français]

M. Evans: Je suggère, monsieur le Président, que les autres questions soient réservées.

M. le Président: On a répondu aux questions énumérées par l'honorable secrétaire parlementaire. Les autres questions sont-elles réservées?

Des voix: D'accord.

ORDRES INSCRITS AU NOM DU GOUVERNEMENT

[Traduction]

LES SUBSIDES

JOUR PRÉVU AUX TERMES DE L'ARTICLE 62 DU RÈGLEMENT—LA POLITIQUE RELATIVE AUX TAUX D'INTÉRÊT

La Chambre reprend l'étude de la motion de M. Crosbie:

Que la Chambre est d'avis que le gouvernement du Canada peut gérer l'économie d'une façon qui permettrait au Canada d'avoir des taux d'intérêt moins élevés qu'à l'heure actuelle et que nous sommes plus indépendants sur le plan de la politique relative aux taux d'intérêt même si le gouvernement n'a pas rempli sa promesse de gérer ainsi l'économie.

M. Doug Lewis (Simcoe-Nord): Monsieur le Président, avant que nous suspendions nos travaux pour le déjeuner, j'arrivais dans mon discours au point où je voulais passer en revue les politiques du gouvernement libéral actuel qui ont semé le chaos dans le secteur de l'habitation.